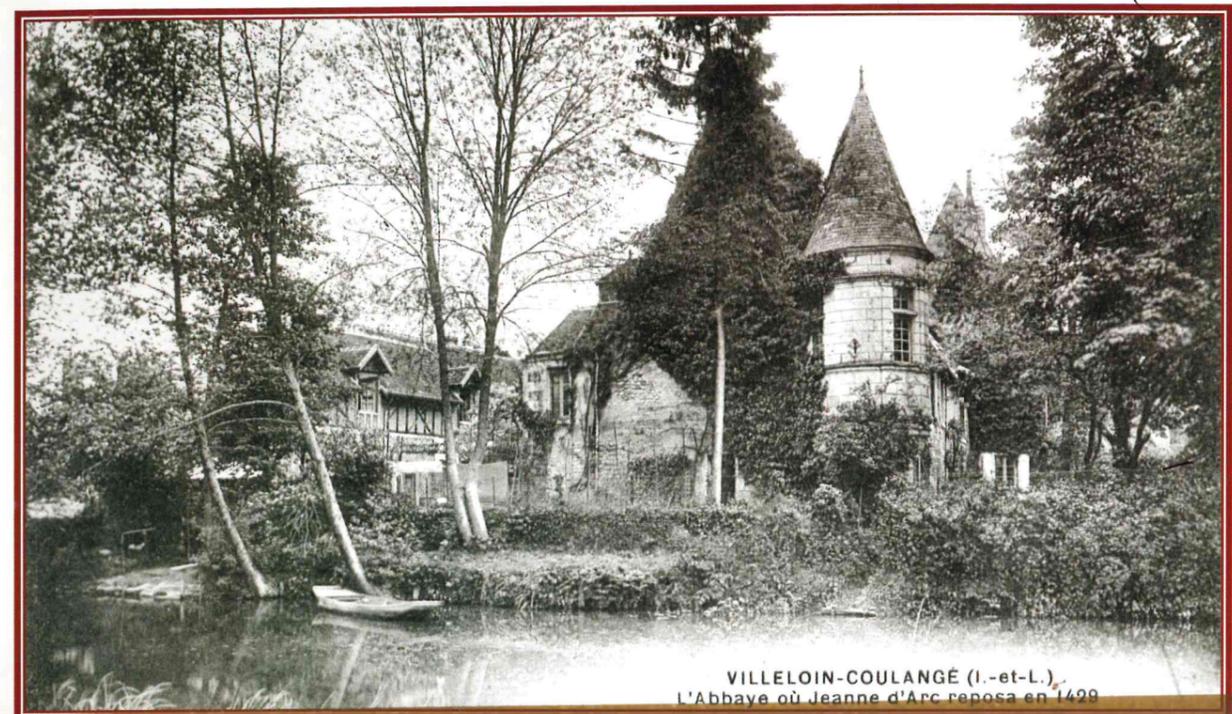




La Nativité 1626 (dit aussi l'adoration des bergers)
Hauteur 300 cm → Largeur 180 cm



VILLELOIN-COULANGÉ (I.-et-L.),
L'Abbaye où Jeanne d'Arc reposa en 1429

100

BULLETIN MUNICIPAL

2007

VILLELOIN-COULANGÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTRÉSOR
INDRE ET LOIRE

NOTE D'HISTOIRE LOCALE

La vie communale de Villeloin Coulangé en 1906 d'après les archives de la commune.

Le conseil municipal s'est réuni six fois sous la présidence de Monsieur BERNIER, maire.

Séance ordinaire du 11 février 1906.

École de garçons

Approbation du devis dressé par Monsieur DESCHAMPS-DAUPHIN maçon à Villeloin pour la construction des caniveaux dans la cour de l'école des garçons et exhaussement du mur longeant la rue de l'abreuvoir. Ce devis se monte à 150,30 francs.

Recensement

Le maire informe le conseil que le recensement quinquennal de toute la population doit se faire le 4 mars 1906. Le conseil prend en charge le montant des frais de bureau, fixés à cent cinquante francs et la fourniture des imprimés.

Séance extraordinaire du 11 avril 1906.

Indemnisation aux pompiers

La revue annuelle de Monsieur le Commandant aura lieu cette année à Genillé le 22 avril prochain. Les pompiers de Villeloin seront obligés de prendre un repas à Genillé et devront supporter les frais du voyage le tout estimé à trois francs par tête. Le maire propose et le conseil vote à la subdivision une indemnisation de 60 francs à titre d'indemnité.

Séance ordinaire du 4 juin 1906.

Vote du budget

Approbation des comptes rendus du receveur municipal pour l'année à savoir :

en recettes pour : 9 289,22 francs
 en dépenses pour : 8 642,49 francs
 d'où un excédent de recettes de : 646,73 francs

Budget de la vicinalité

Recettes et dépenses équilibrées à 3 775,99 francs. Le conseil porte de 1 200 à 1 300 francs à partir du 1^{er} janvier 1907 le salaire des deux cantonniers communaux.

Salaire du garde champêtre

750 francs pour l'année. (précédent 650 francs.)

Assistance aux vieillards

Conformément à l'article de la loi du 14 juillet 1905, le conseil fixe à quinze francs le taux de l'allocation mensuelle à payer par la commune aux vieillards infirmes et incurables et entièrement privés de ressources. Le conseil inscrit à cet effet au budget de 1907 un crédit de 120 francs.

Lors de sa séance du 1^{er} juin le bureau de bienfaisance a arrêté la liste des indigents secourus à onze personnes.

Comme les années précédentes Monsieur DUBOIS boulanger fournira au bureau de bienfaisance du pain de première qualité au prix de 30 centimes le Kilo. Il sera également distribué de la viande, du bois de chauffage et des vêtements.

Cession de terrain

Par suite de reconstruction et de mise en alignement d'un immeuble que Monsieur PICHARD-LEVÊQUE possède à gauche et le long du chemin de grande communication n° 11 de Montrichard à Chatillon dans la traversée du bourg, il sera réuni à la voie publique une surface de 25,48 m² figurant au relevé du cadastre. Le conseil décide donc l'achat de ce terrain pour 4 francs le m² et vote donc la somme de 101,92 francs.

Tambour afficheur

Le conseil demande que le garde champêtre soit tambour afficheur à partir du 1^{er} juillet prochain. Ceci, afin que toutes les affiches officielles soient également placardées dans les hameaux ou villages les plus éloignés de la commune.

Séance ordinaire du 5 août 2006

Soutien de famille

Madame veuve PETIBON demande une allocation journalière de 0,75 francs pendant la présence de son fils (Jean) sous les drapeaux comme soutien indispensable de famille. Considérant que la famille PETIBON est honnête et travailleuse, que Madame PETIBON est sérieusement handicapée, un autre fils incapable de la soutenir, qu'elle restera seule avec des domestiques pendant l'incorporation de son fils aîné. Pour ces motifs le conseil émet un avis favorable.

Séance ordinaire du 11 novembre 1906

Révision liste électorale

Le conseil désigne pour la

1^{ère} commission : M. ORILLARD Dominique
 2^{ème} commission : M. SAINSON Jules et
 M. BONVALET Gustave

Déclassement de deux chemins

Le conseil demande le déclassement du chemin vicinal n° 13 de Montrésor à St Aignan qui ne dessert aucun village de la commune et n'est même pas emprunté par les habitants des villages environnants et demande à la place de cette suppression le classement comme chemin vicinal du chemin rural n°21 de Chassenolles à La Croix Faillet ce qui ferait une route directe de Villeloin à Orbigny.

Séance extraordinaire du 6 décembre 1906

Chef de gare homme

Le conseil, considérant que les travaux en cours de la construction de la ligne de chemin de fer de Montrésor à Écuillé seront terminés dans un temps rapproché et que l'exploitation de cette ligne commencera dans peu de mois, que l'importance commerciale de Villeloin ne saurait faire de doute et qu'on peut s'en convaincre en examinant à la gare de Villeloin le relevé du trafic.

Concernant la commune ; que ce trafic s'accroîtra certainement lorsque les marchandises viendront jusqu'en gare de Villeloin, pays essentiellement agricole et viticole qui possède en outre :

- ✓ Une laiterie renommée qui chaque jour écoule les beurres de sa fabrication.
- ✓ Trois fours à chaux à grand rendement qui expédieront dans toutes les directions.
- ✓ Une briqueterie très achalandée.

Sans compter les nombreux commerçants :

Marchands d'engrais, de tuyaux, plâtres et ciments, charbons, matériaux de construction, de graines et farines etc...

Pour ces motifs, le conseil prie instamment M. le Directeur de la Compagnie des chemins de fer départementaux de vouloir bien désigner un homme, comme chef de gare à Villeloin et compte sur M. le Préfet d'Indre et Loire pour appuyer sa demande.

Recensement de la classe 1906 :

- ⇒ BARROT Arthur BIDAULT Antonin
- ⇒ DOISEAU Georges GIRAULT Gustave
- ⇒ LÉZAY Marcel LHÉRITIER Émile
- ⇒ MAIRET Eugène MONPOINT Auguste
- ⇒ SINSON Gaston

Recensement 1906 :

La population de la commune s'élève à 1060 habitants

Dans 239 maisons pour 252 ménages ainsi répartis par ordre d'importance.

	maisons	ménages	personnes
Le bourg	110	120	426
Coulangé	15	15	69
Les Tremblaires	12	12	52
Villebaslin	9	9	44
L'Échallerie	10	10	30
Chassenolles	5	5	28
Le Village du Puits	4	4	23
La Noctière	4	4	22
La Donnerie	6	6	22
Villeneuve	3	3	20
Les Bruyères	3	3	19
La Senaudière	4	4	18

Les ménages les plus importants :

Famille TOURLET François (Villiers) 11 personnes
 Famille CHOTTIN Auguste (Les Bruyères) 11 pers
 Famille COUTURE Joseph (La Noctière) 9 pers
 Famille CAPLAN Jean (Les Perrières) 9 pers
 Et beaucoup de ménages de 7 à 8 personnes.

Les principaux employeurs de la commune : Mrs

LEROUX Four à chaux à Coulangé
 DUBOIS - PAILLAUD La laiterie
 LEMAIRE Les Genêts
 BABINET Bel - Air

En conclusion, la population de Villeloin fut stable. En effet, au recensement de 1876, on relève 960 personnes et au recensement de 1931, 1007 personnes.

La population de Villeloin fut la plus importante en 1936 avec 1111 personnes.



En 1906, à gauche la maison PICHARD - LEVÊQUE
 Aujourd'hui le numéro 9 de la rue Bernard de Lattre

L'ABBAYE SAINT - SAUVEUR

Avant d'entrer dans l'histoire de l'Abbaye il serait peut-être intéressant de connaître l'origine du nom de Villeloin . Je dois avouer que l'on se trouve là en présence de nombreuses controverses : pour les uns VILLAON , VILLALUPINA , pour d'autres VILLALOUPE , VILLELOUP, VILLELOING...

Au temps de Mérovée, des solitaires menaient dans notre localité une sorte de vie monastique. Quelques siècles plus tard, en 850 deux frères MAYNARD et MAINIER, neveux d'un abbé de Cormery, voulant se mettre sous la direction d'un chef unique, prièrent leur oncle de prendre la conduite du monastère qu'ils venaient de fonder en leur domaine de Villeloin. Ils furent approuvés par CHARLES le CHAUVE. Le premier fut l'abbé AUDACHER .

Ainsi donc à partir de l'époque de la consécration de l'église et de l'Abbaye de Villeloin jusqu'en 965, les abbés, au nombre de dix, dirigèrent à la fois les deux communautés.

En 965, sous le règne de LOTHAIRE, les moines de Villeloin déplorant l'envahissement de leurs biens par ceux de Cormery, demandèrent à l'abbé WIDO le droit d'élire un abbé. Les moines de Cormery voulaient posséder et jouir des revenus de l'Abbaye de Villeloin pour eux seuls. De là vient peut-être ce dicton " Partage de Cormery, tout d'un côté, rien de l'autre".

La séparation des deux abbayes fut faite avec le consentement d' HARDOUIN , archevêque de Tours. Désormais ces deux communautés furent administrées séparément.

Les privilèges de la nouvelle Abbaye furent confirmés en 1156 par le pape ADRIEN IV, en 1253, par le pape INNOCENT IV et en 1301, par PHILIPPE le BEL.

En 1140, FOULQUES d'ANJOU, par une charte, donne à l'Abbaye de Villeloin les eaux de Chemillé. Puis une bulle du pape ADRIEN IV déclare que l'Abbaye prend sous sa protection l'église Notre Dame la Riche, l'église d'Azay sur Cher, d'Épeigné les Bois, Sainte Marie de Montrésor, Chapelle du Château, Saint Martin de Nouans.

En 1255, Saint Louis confirme la fondation et les droits de l'Abbaye.

En 1275, GEOFFROY de Palluau, seigneur de Montrésor donne à l'abbé et aux moines de Villeloin la dîme de ce lieu.

En 1301, l'Abbaye de Villeloin est honorée de la visite du roi de France PHILIPPE le BEL. Il est accompagné de la reine de Navarre. Ils couchèrent à l'Abbaye le 11 août 1301.

Le 27 août 1327, PHILIPPE VI de VALOIS , aux assises royales tenues à Chinon prend l'Abbaye sous sa protection.

En 1332, Aiméry GUEFFAULT vend aux moines de Villeloin le fief d'Aubigny .

En 1345, la cure de Nouans et l'église paroissiale furent annexées à la table abbatiale par autorité du pape CLÉMENT VI.

Plusieurs siècles de calme et de prospérité permirent le développement des logis monastiques.

Mais, en 1360 les Anglais pendant la guerre de cent ans s'établirent à Villeloin. Ils y placèrent une garnison et les moines durent racheter leur couvent au prix de : 9000 florins d'or. En 1412, les troupes anglaises y réparèrent et dévastèrent les bâtiments claustraux qui furent réparés ou reconstruits en 1417.

En 1429, Jeanne d'ARC se reposa à l'Abbaye.

Villeloin était châtelain et justice et même seigneurie comme le prouve les actes des assises royales tenues à Loches en 1487. Ce que nous savons encore, c'est qu'à Villeloin il y eut un prêtre et comme il convient une prison ; (*cette prison fut propriété de la commune jusqu'en 1864, époque où M. MONDIN l'acheta pour la somme de 180 francs*).

En raison des difficultés de l'époque l'Abbaye dut être gardée militairement pendant six années. Malgré cette garde l'Abbaye fut encore attaquée le 7 mars 1589.

En 1599, il y eut de nombreux larcins commis sur les propriétés de l'Abbaye, même on coupa des arbres, des noyers surtout et, ceci par ceux qui en avaient la garde. On alla un peu fort, on enleva les grilles de certaines fenêtres, même les barres de fer qui soutenaient les vitraux.

En 1608, fut nommé le 45^{ème} abbé. Il s'appelait Messire GAILLARD de CORNAC. Pendant tout le temps qu'il passa à Villeloin, l'abbé se fit remarquer par son inlassable charité. Ainsi tous les dimanches il distribuait lui même à 25, 30, jusqu'à 50 pauvres assemblés aux portes du couvent aux uns 10 sols, 15 sols, selon leur besoin. Il emploie aussi de notables sommes pour marier des jeunes filles pauvres.

Sous la direction de Messire GAILLARD de CORNAC l'Abbaye connut de beaux jours ; il y eut de nombreuses transformations. On dressa le grand jardin du Perron, on y mit des palissades, des bordures de buis etc...

En 1611, le père abbé fit planter une roseraie devant son perron et une allée d'aubiers. Puis le portail du pont-levis fut aussi refait à neuf.

Il est facile de s'imaginer ce qu'était notre Villeloin à cette époque. C'était un mouvement continu de

visiteurs de toutes marques, princes de l'église, évêques, seigneurs mais surtout de pauvres.

Pierre BRUNET nous dit ⁽¹⁾ qu'il y eut le 26 juillet 1613 un formidable orage qui brisa une fois de plus toutes les récoltes. La famine fut grande et notre abbé fit disperser tous les jours sans discontinuation l'*aulmosne* de pain à la porte du monastère à 800 pauvres quelques fois à 1000, 1200 et jusque 1500.

Nous voici donc en 1615, à cette époque un moine nommé Jehan MERCIER, établit un plan de l'Abbaye afin d'aider ses successeur.

En 1626, le 16 avril l'Abbé GAILLARD de CORNAC fit faire par maître Jehan BOUCHER de Bourges, une toile représentant la nativité de notre seigneur pour la somme de 360 livres⁽²⁾. Il accepta de poser lui même. Ce tableau était destiné à garnir le fond du maître - autel ; (c'est un des rares souvenirs restant à la commune d'une période de splendeur et d'activité).

Puis le père abbé fit faire par M. Gatien AURILLARD une piscine à côté du grand autel. Au mois d'octobre les chapelles sont recouvertes d'ardoises, de même les étables, la buanderie, les galeries et le côté de La Boirie qui regarde vers l'Abbaye. Le mercredi 23 décembre 1626 on fit l'enterrement de cet homme généreux, bon et savant . Mais, Villeloin eut la chance de remplacer l'abbé GAILLARD de CORNAC par un autre grand " Michel de MAROLLES" qui dans une époque de splendeur va donner à l'Abbaye de Villeloin une célébrité mondiale.

Michel de MAROLLES est né le 22 juillet 1600 au château du même nom sur la paroisse de Genillé.

L'abbé Michel de MAROLLES avait son domicile à mi-côte dans une situation très agréable. C'est l'habitation qu'on appelle l'Abbatiale.

En 1627, fut construite la porte principale avec pont-levis située au sud ouest de l'Abbaye. La date de 1627 se lit encore au-dessus de cette porte au bas d'un cartouche brisé par le marteau révolutionnaire.

Puis, il avait à faire valoir des droits à Coulangé. Aux limites de ses domaines, il fit planter des poteaux ornés de ses armes. Or, l'abbé avait fait mettre de ces poteaux le long du cimetière de Coulangé. Ils furent bientôt renversés. On découvre l'auteur de cet attentat. C'est le Sieur de Ronsard qui s'accuse lui même du méfait. Ce n'était pas, en ce temps là, l'entente cordiale entre l'importante paroisse de Coulangé et la minuscule agglomération de Villeloin.

Bien que Michel de MAROLLES était chargé d'importantes missions, recevait les personnages les plus élevés en dignité il ne dédaignait pas de se mêler à la vie populaire de la paroisse. Il accepta d'être le parrain de nombreuses personnes et en particulier de petits Michel.

En 1664, Michel de MAROLLES réunit dans sa bibliothèque de véritables merveilles. Il fit peindre 150 blasons des principales villes et sommités d'Europe. Est-il permis de croire que l'abbé de Villeloin recueillit 123 400 estampes et plus de 400 grands volumes.

Puis un jour vu son âge et le peu de fortune de sa famille, il céda sa collection. Ce fut COLBERT qui en 1688 l'acheta pour le cabinet du Roi. Il eut aussi la sagesse d'agréer Villeloin à la congrégation de Saint-Maur en 1669, qui continua de bâtir jusqu'à la veille de la révolution. Michel de MAROLLES écrivit aussi ses mémoires. Il décéda à Paris le 6 mars 1681.

Ensuite les années se sont passées sans rien laisser de bien marquant. En 1726, neuf religieux sont signalés à l'Abbaye, la diminution du nombre de religieux laisse présager le déclin.

À la date du 3 mai 1767 nous trouvons dans les registres de Villeloin un acte constatant la suppression de l'Abbaye au profit de celle de Beaulieu. Quelle en fut la raison ? Peut - être dois-je penser que la fermeture fut occasionnée par le petit nombre de religieux qui restaient à Villeloin. Mais, sur l'intervention du curé de Villeloin Messire CORBEAU et du Sieur CAZAN, huissier après bien des démarches, les hautes autorités de l'église voulurent bien prononcer la séparation des deux Abbayes. Les religieux de Beaulieu furent obligés de rendre tout ce qui avait été transporté chez eux deux ans plus tôt.

Le départ en 1790 des quatre derniers bénédictins laisse le champ libre aux divers acquéreurs de biens nationaux. Chacun d'eux, pour se clore des voisins, éleva des murs avec des matériaux de bâtiments en démolition. L' église fut détruite peu de temps après la révolution. Le sol de l'édifice fut encore fouillé en 1921. On y trouva notamment une crose d'abbé datant au moins du 12^{ème} siècle. En 1902, la laiterie Paillaud s'installa dans une partie de l'ancienne Abbaye (*cloître et réfectoire des hôtes*).

Aujourd'hui, ce qui reste de l'enclos monastique de Villeloin reste imposant. On y voit plusieurs propriétés privées fort agréables. Mais ce n'est plus une Abbaye.

Pour cette étude sur l'Abbaye, je me suis inspiré des renseignements de l'abbé AUDREN curé de Villeloin qui écrit dans son bulletin paroissial de novembre 1931 à août 1935 en mentionnant comme source de ses écritures Pierre BRUNET.

(1) Pierre BRUNET : . bénédictin de Villeloin qui fut reçu novice à Villeloin le 20 février 1588.

(2) Dis aussi l'adoration des bergers. (Tableau classé Monument Historique par arrêté en date du 12 mars 1907) voir page 4 de couverture du présent bulletin.

Pour cet article, j'ai préféré mettre l'accent sur l'éclat et le rayonnement de l'Abbaye avant la révolution en France et en Europe grâce à ses deux abbés importants.

D'autres articles pourraient traiter de l'architecture, de la vie à l'Abbaye et une description plus complète des biens possédés.

Guy Béguin